

CHAPITRE 16

DES ÉQUIPEMENTS ET DES RÉSEAUX STRUCTURANTS

16.1 LE RÔLE DES ÉQUIPEMENTS, DES INFRASTRUCTURES ET DES RÉSEAUX

Les équipements et les infrastructures jouent un rôle structurant dans l'organisation du territoire. Ils constituent des composantes physiques importantes à prendre en considération dans la planification de l'aménagement et du développement régional. En premier lieu, l'implantation d'un équipement ou d'une infrastructure dans une collectivité signifie la desserte ou la disponibilité d'un bien ou d'un service adressé à la population dans les domaines de l'éducation, de la santé, de l'énergie, des télécommunications, des loisirs, etc. En second lieu, la présence d'un équipement majeur dans un lieu donné peut générer des répercussions positives dans le milieu environnant en agissant comme un pôle attracteur pour attirer de nouveaux services ou de nouveaux résidents à proximité. Par contre, dans certains cas, la présence d'un équipement peut soulever des préoccupations légitimes lorsque sa localisation, sa taille ou sa nature même est susceptible de changer les conditions ou les habitudes de vie des résidents du milieu d'accueil : qualité de vie, paysage, tranquillité, etc.

De façon générale, les équipements et les infrastructures d'importance recensées dans ce chapitre sont soit des installations individuelles majeures qui permettent de répondre à des besoins régionaux ou un regroupement d'équipements (réseau) implantés dans diverses localités qui permet d'offrir de meilleurs services et une meilleure qualité de vie à la population. En 2011, les paliers de gouvernement provincial et fédéral ne projetaient pas, à court terme, l'implantation de nouveaux équipements ou de nouvelles infrastructures majeures sur le territoire de la MRC de Charlevoix à l'exception de la démolition de l'hôpital (et la construction) d'un nouvel hôpital à Baie-Saint-Paul sur un site non déterminé.

Aux fins d'une meilleure compréhension, le terme **équipement** fait ici référence aux immeubles et aux installations tandis que le terme **infrastructure** désigne les ouvrages et les réseaux servant de support au fonctionnement d'une collectivité. Les équipements et les infrastructures recensés peuvent être regroupés en différentes catégories : *éducation, culture et communication, santé et services sociaux, récréation et tourisme, énergie et communication, transport, gestion environnementale, administration et industrie*. Une classification détaillée de chacune de ces catégories est présentée au point 16.4.

16.2 LES ATTENTES GOUVERNEMENTALES

Tel que stipulé dans la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, le schéma d'aménagement doit notamment indiquer la nature des infrastructures et des équipements importants qui existent, ainsi que l'endroit où ils sont situés. De même, il doit indiquer la nature des nouvelles infrastructures ou des nouveaux équipements majeurs dont la mise en place est projetée, ainsi que l'endroit approximatif où ils seront situés.

En plus d'énumérer les différents équipements / infrastructures en place ou à venir (en projet) sur son territoire, le présent chapitre permet d'exprimer des orientations et des positions de la MRC en lien avec la situation actuelle et les problématiques rencontrées sur le territoire.

16.3 LES GRANDES ORIENTATIONS D'AMÉNAGEMENT

- Reconnaître l'importance du développement des services de garde ainsi que le maintien des écoles primaires et secondaires dans chacune des municipalités;
- Poursuivre le renforcement de la «structure muséale» sur le territoire et reconnaître le rôle de Baie-Saint-Paul comme pôle régional culturel;
- Soutenir le développement de lieux offrant des services culturels et sociaux dans les municipalités tels le centre communautaire et la bibliothèque et voir à ce que l'ensemble des municipalités adhère au Réseau Biblio;
- Maintenir les équipements de santé et de services sociaux présents sur le territoire et développer des «structures» novatrices de façon à s'adapter aux nouvelles réalités démographiques et aux besoins de la population;
- Conserver, consolider et développer les services et les équipements sportifs offerts dans les municipalités à travers un réseau régional;
- Intégrer de façon harmonieuse au paysage et au cadre bâti existant les nouveaux équipements et infrastructures pouvant susciter des conflits d'usages ou des modifications importantes sur le paysage (infrastructure du réseau électrique, de télécommunication et de transport, zone industrielle);
- Établir des aires de protection entourant les ouvrages de captage municipaux.

16.4 LA CLASSIFICATION DES ÉQUIPEMENTS ET DES INFRASTRUCTURES D'IMPORTANCE

Identification des équipements et des infrastructures

Les tableaux suivants présentent les équipements et les infrastructures présents sur le territoire de la MRC recensés sur la base de la majorité des critères suivants :

- le caractère unique ou rare de l'équipement ou de l'infrastructure à l'échelle de la région;
- la clientèle desservie réside sur plus d'un territoire municipal;
- l'équipement ciblé localement fait partie intégrante d'un réseau plus vaste (régional ou provincial);
- l'intérêt collectif;
- l'incidence spatiale déterminante.

Le tableau 16.1 dresse un portrait global des équipements et des infrastructures d'importance qui sont présents sur le territoire de la MRC de Charlevoix. Celui-ci regroupe les équipements individuels d'importance régionale ainsi que les regroupements de plus petits équipements locaux qui font partie d'un réseau étendu sur le territoire. Le détail de chacun des équipements peut être consulté à l'intérieur des sections 16.3.1 et suivantes.

Tableau 16.1 Localisation des équipements et des infrastructures d'importance, à l'échelle régionale et locale

Secteur	Équipement / Infrastructure	Rayonnement	Existant / Projeté
Éducation	Réseau des écoles primaires et secondaires incluant les centres de formation (professionnelle et continue, collégiale, universitaire) et les centres de la petite enfance	Local (ex. : écoles primaires, CPE) Régional (ex. : écoles secondaires)	Existant Projeté (nouvelles places en CPE)
Culture et communication	Lieux et établissements à vocation culturelle et au rayonnement significatif permettant la conservation, la mise en valeur ou la diffusion de la culture et de la mémoire charlevoisienne.	Local (ex. : Bibliothèques) Régional (ex. : Centre d'archives) Extra-régional (ex. : Musée d'art contemporain)	Existant
	Communications : Journal régional, télévision et radio communautaire	Régional	Existant
	Salle multifonctionnelle (Groupe Le Massif inc.)	Extra-régional	Projeté
	l'Observatoire de la géosphère	Extra-régional	Projeté
Santé et services sociaux	Composantes du CSSS Charlevoix : - Hôpital de Baie-Saint-Paul; - CHSLD Pierre-Dupré; - 2 CLSC - 4 CRDI 4 cliniques médicales privées Maisons de jeunes	Régional Régional Local Local Local / Régional Local (réseau)	Existant
	Coopérative de santé de la MRC de Charlevoix	Régional	Projeté

Tableau 16.1 Localisation des équipements et des infrastructures importants, à l'échelle régionale et locale (suite)

Secteur	Équipement / Infrastructure	Rayonnement	Existant / Projeté
Récréation et tourisme	Équipements sportifs municipaux	Local / Régional	Existant
	Infrastructures d'accueil et d'information touristiques	Extra-régional	Existant
	Infrastructures maritimes récréatives (marinas)	Extra-régional	Existant
	Infrastructures récréotouristiques	Extra-régional (ex : Le Massif, Parcs nationaux, ZEC des Martres)	* Projet du Massif en développement
	Réseaux cyclables, pédestres, motorisés et cours d'eau reconnus pour leur potentiel récréotouristique.	Local / Régional / Extra-régional	Existant et projeté (en développement continu)
	Réseaux : - Voies cyclables - Route bleue - Train touristique	Local / Régional Extra-régional Extra-régional	Circuits projetés
Énergie et communication	Installations électriques, de radiophonie, de téléphonie et de câblo distribution	Extra-régional	Existant
	Nouvelles tours de télécommunication (internet haute vitesse)	Extra-régional	Projeté
	Parc d'éoliennes	Extra-régional	Projeté
Transport	Routier (Réseau routier supérieur)	De local à extra-régional	Existant
	Maritime	Extra-régional	Existant
	Ferroviaire (Réfection de la voie ferrée Québec – La Malbaie et construction de nouvelles gares – navette intermunicipale)	Extra-régional	Projeté
	Aérien (hélicoptères, pistes d'atterrissage et décollage)	Régional	Existant

Tableau 16.1 Localisation des équipements et des infrastructures importants, à l'échelle régionale et locale (suite)

Secteur	Équipement / Infrastructure	Rayonnement	Existant / Projeté
Gestion environnementale	Ouvrages de captage des eaux souterraines ou de surface municipaux	Local	Existant et Projeté
	Ouvrages de captage des eaux souterraines ou de surface privés soumis à l'autorisation du Ministre	Local	
	Installation de traitement des eaux usées municipales	Local	Existant
	Gestion des matières résiduelles : Écocentres	Régional	Existant
	Barrages privés	Local	Existant
	Centre de transfert de matières résiduelles	Régional	Existant
	Dépôt de neige usée	Local à régional	Existant
Industrie et Commerces	Parc industriel régional	Régional	Existant
	Zone industrielle locale	Locale à Régionale	Existant
	Centre commercial	Régional	Existant
Administration	Bureaux d'administration et de services gouvernementaux	Régional	Existant
	Bureaux d'administration et de services régionaux	Régional	Existant
	Bureaux de poste	Local	Existant

Source : MRC de Charlevoix, 2009

16.4.1 ÉDUCATION

Cette catégorie regroupe l'ensemble du réseau des écoles primaires, secondaires et dresse également le portrait des institutions qui offrent des cours de niveau technique, professionnel, collégial ou universitaire. À ce sujet, le *Centre d'études collégiales en Charlevoix* qui est localisé à La Malbaie (secteur de Pointe-au-Pic) offre depuis plusieurs années différentes formations pertinentes à la population étudiante de la région de Charlevoix ainsi qu'aux adultes et professionnels avec ses programmes réguliers offerts, par son service de formation continue *Formation continue Charlevoix* et avec la collaboration de l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC) et de l'Université Laval.

Plusieurs des formations offertes aux adultes et professionnels sont données en alternance dans des locaux de La Malbaie et de Baie-Saint-Paul.

De plus, les deux centres de la petite enfance (CPE) offrant des places en installation dans la région ont été intégrés au tableau ci-dessous : *La Goélette enchantée inc.* et *L'Arc-en-ciel*. Le CPE *Du Soleil à la Lune* quant à lui est un organisme sans but lucratif qui agit à titre de bureau coordonnateur pour l'ensemble des services de garde en milieu familial affiliés au CPE ainsi que pour l'installation *L'Arc-en-ciel*. Il détient un permis du Ministère de la famille, des aînés et de la condition féminine de 220 places donnant ainsi droit à 204 places en milieu familial et 16 places en installation. Le bureau coordonnateur fait partie de la liste des équipements liés à l'administration.

Dans l'optique d'attirer de nouvelles familles et de maintenir les jeunes familles dans la région, la MRC de Charlevoix reconnaît l'importance du développement de services de garde ainsi que le maintien des écoles primaires dans chacune de ses municipalités pour offrir un service nécessaire à la vie de la collectivité et de façon à conserver l'attraction des milieux. De plus, il est important de souligner que ces équipements, en plus d'offrir des services d'éducation à la population, offrent aussi des services à la communauté avec l'accès à certains de leurs locaux (ex. : gymnase) et à leurs jeux extérieurs qui représentent un espace récréatif pour les enfants résidant à proximité.

Le tableau 16.2 dresse un portrait des équipements relatifs à l'éducation, ce qui permet de mettre en lumière certains constats intéressants dans une optique de développement régional. Il est à noter qu'aucune fermeture d'écoles n'est prévue pour les prochaines années et que le CPE *La Goélette enchantée inc.* réfléchit à la possibilité de se relocaliser à l'intérieur de nouveaux locaux dans le but, entre autres, d'augmenter leur capacité d'accueil.



Source : MRC de Charlevoix

Tableau 16.2 Équipements et infrastructures d'importance dans le domaine de l'éducation

Équipement / Infrastructure d'éducation public	Municipalité	Année de construction	Occupation / Capacité 2009-2010	Projection 2009-2012 (élèves)
La Goélette enchantée inc. (CPE)	Baie-Saint-Paul	+/- 60 ans	78/78 places	Augmentation*
Du Soleil à la Lune (Bureau coordonnateur - Garde en milieu familial)		---	204 places	Augmentation*
École Sir-Rodolphe-Forget (É ¹)		1968	275/300	Augmentation
École Thomas-Tremblay (É)		1950	123/140	Diminution
Centre éducatif Saint-Aubin** (S)		1974	504/600	Variable
Centre éducatif Saint-Aubin (P,C,U)	---	95/180	Stable	
Hôpital de Baie-Saint-Paul ² (P, C)	---	---	---	
École Saint-Pierre (É)	L'Isle-aux-Coudres	1961	52/70 (É)	Diminution
École Saint-Pierre (S, P)			56/100 (S)	Augmentation
Installation L'Arc-en-ciel (CPE)		1956	15/16 places	Stable
École Léonce-Boivin (É)	Les Éboulements	1958	83/90	Diminution
École Saint-François (É)	Petite-Rivière-Saint-François	1965	33/50	Stable
École Marie-Reine (É, P)	Saint-Hilarion	1956	65/80	Variable
École Dominique-Savio (É)	Saint-Urbain	1964	69/90	Augmentation

*Le CPE La Goélette enchantée inc. souhaite augmenter le nombre de places disponibles dans son établissement. Cela sera possible si la garderie déménage dans de nouveaux locaux et si de nouveaux permis sont octroyés par le ministère concerné. De même, le CPE Du Soleil A la Lune souhaiterait obtenir 80 places supplémentaires en milieu familial.

**Le centre éducatif Saint-Aubin est une polyvalente

Sources : Mme Audrey Lavoie, Directrice du CPE de La goélette enchantée inc.

« Plan triennal de répartition et de destination de ses immeubles 2009-2012 », Commission scolaire Charlevoix;

Réalisation : MRC de Charlevoix, 2009

¹ (É) : École élémentaire | (S) : École secondaire | (P) : Éducation professionnelle et aux adultes | (C) : Formation collégiale offerte ponctuellement | (U) : Formation universitaire offerte ponctuellement. | (CPE) : Centre de la petite enfance

² Des locaux y sont aménagés de façon à pouvoir offrir des formations au niveau de la santé.

16.4.2 CULTURE ET COMMUNICATIONS

Du côté des équipements culturels, la MRC de Charlevoix possède plusieurs institutions au rayonnement significatif qui permettent la conservation, la mise en valeur et la diffusion de la culture et de la mémoire charlevoisienne. Ces équipements permettent une meilleure compréhension de notre territoire en étant représentatifs des divers champs culturels qui y sont présents : moulins, histoire et économie maritime, arts visuels, etc. Par l'entremise de son agente de développement culturel (affiliée au Réseau VVAP), la MRC entend poursuivre le renforcement de cette «structure muséale» sur son territoire. Également, elle reconnaît le rôle de Baie-Saint-Paul comme étant le pôle régional culturel et ainsi, celle-ci offre des services culturels d'envergure régionale, tels un carrefour culturel, un musée d'art contemporain et un centre d'archives qui constituent des institutions culturelles et de mémoire de qualité aux résidants de Charlevoix et qui contribuent à son rayonnement. De plus, dans la foulée du projet de Groupe Le Massif, une salle multifonctionnelle sera construite à Baie-Saint-Paul sur le site de l'hôtel auquel se joindront également une gare ferroviaire et un marché public. Cette salle d'une capacité de 200 à 400 personnes permettra notamment la réalisation de projection, de spectacles, d'expositions, de banquets ou de réunions. La gestion de cet équipement sera assumée par la Société de gestion des équipements publics (SOGEP), un organisme à but non-lucratif regroupant des représentants des municipalités de Petite-Rivière-Saint-François et de Baie-Saint-Paul ainsi que du Groupe Le Massif inc., gestionnaire du projet.

Également, le Musée maritime de Charlevoix, en collaboration avec différentes institutions, travaille actuellement sur le projet de l'Observatoire de la géosphère aux Éboulements (Saint-Joseph-de-la-Rive). Ce projet, piloté par un organisme sans but lucratif, se composera de trois équipements : le pavillon de l'Observatoire de la géosphère, le pavillon de l'Astroblème et la Forêt maritime. Divisée en trois axes, la mission de l'Observatoire de la géosphère sera à la fois scientifique, éducative et touristique.

Ont aussi été intégrés aux équipements culturels, les bibliothèques de chacune des municipalités. La MRC juge qu'il est d'intérêt de maintenir et de développer les services de bibliothèque présents dans chacune des municipalités. Ainsi, elle continuera à apporter un soutien aux bibliothèques locales par l'entremise de sa *Table de concertation pour les services de bibliothèque de la MRC de Charlevoix*. Par ailleurs, il serait avantageux pour les municipalités de Saint-Hilarion et de Saint-Urbain de s'affilier au *Réseau Biblio* qui leur permettrait de développer le potentiel de leur équipement culturel en offrant entre autres à leur population un plus grand choix de volumes, un service informatisé et un lieu de conférences, de rencontre et d'animation. Finalement, nous n'avons pas cru bon de recenser les équipements communautaires de nature locale (salle communautaire, église). La MRC reconnaît néanmoins l'importance pour les municipalités d'utiliser et de mettre en valeur ces équipements qui ont bien souvent des potentiels d'utilisation diverses : lieu de rencontre et d'échange, lieu d'accueil (touristique), lieu d'interprétation, etc.

Finalement, il est important de mentionner que la MRC bénéficie de la présence de plusieurs médias de communication de qualité qui sont reconnus par la population. En effet, le journal L'Hebdo Charlevoisien et certains de ses journalistes ont été primés à plusieurs reprises par leurs pairs. Également, la radio communautaire CIHO et la télévision communautaire TVCO sont des médias très actifs dans le milieu et ils sont soutenus par ce dernier.

Tableau 16.3 Équipements et infrastructures d'importance dans le domaine de la culture et des communications

Équipement / infrastructure culturelle et de communication	Municipalité	Rayonnement
Carrefour culturel Paul-Médéric Musée d'art contemporain de Baie-Saint-Paul * ³ Centre d'archives régional de Charlevoix Laiterie de Charlevoix (Économusée) L'Hebdo Charlevoisien (Hebdomadaire) TVCO – Télévision communautaire Salle multifonctionnelle (En projet)	Baie-Saint-Paul	Extra-régional Extra-régional Régional Extra-régional Régional Régional Extra-régional
Moulins de L'Isle-aux-Coudres (Économusée)* Cidres et Vergers Pedneault (Économusée)	L'Isle-aux-Coudres	Extra-régional Extra-régional
Papeterie Saint-Gilles (Économusée) Musée maritime de Charlevoix* l'Observatoire de la géosphère (En projet)	Les Éboulements Secteur Saint-Joseph-de-la-Rive	Extra-régional Extra-régional Extra-régional
CIHO – Radio communautaire	Saint-Hilarion	Régional
Réseau des bibliothèques municipales	Baie-Saint-Paul L'Isle-aux-Coudres Les Éboulements Petite-Rivière-Saint-François Saint-Hilarion Saint-Urbain	Régional Local Local Local Local Local

Source : Sites internet des différents équipements, infrastructures, réseaux ou municipalités; MRC de Charlevoix;
Réalisation : MRC de Charlevoix, 2009

³ * Reconnu comme une institution muséale par le *ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine*.

16.4.3 SANTÉ ET SERVICES SOCIAUX

Comme d'autres régions du Québec, la MRC de Charlevoix vit actuellement une pénurie de médecins. De plus, comme nous l'avons démontré à l'intérieur du Chapitre II *Portrait général* du présent schéma, la population est vieillissante et le nombre de préretraités et de retraités augmente à chaque année tandis que celui des jeunes diminue. Cela a comme répercussion d'augmenter les besoins en soins de santé ainsi que les besoins en logements pour les personnes âgées semi autonomes ou non autonomes. Ce manque de médecins, en plus d'occasionner de longs délais pour les rendez-vous médicaux augmente également les délais pour obtenir un médecin de famille pour les nouveaux arrivants dans la région.

C'est dans cette optique que le Centre local de développement et la MRC de Charlevoix, en collaboration avec les médecins des cliniques actuelles, ont entrepris la mise sur pied d'un projet de coopérative de santé pour la région. À cet égard, la MRC de Charlevoix soulève l'importance de maintenir les équipements de santé et de services sociaux présents sur son territoire et de développer des «structures» novatrices de façon à s'adapter aux nouvelles réalités démographiques et aux besoins de la population. Le tableau 16.4 présente les différentes institutions offrant des soins de santé à la population charlevoisienne.

Tableau 16.4 Équipements et infrastructures d'importance dans le domaine de la santé et services sociaux

Équipement / infrastructure de santé et services sociaux ⁴	Municipalité
Hôpital de Baie-Saint-Paul Centre d'hébergement Pierre-Dupré (CHSLD) CLSC de Baie-Saint-Paul CRDI ⁵ de Saint-Placide	Baie-Saint-Paul
CLSC de L'Isle-aux-Coudres	L'Isle-aux-Coudres
CRDI de Saint-Hilarion (19, rue Dufour) CRDI de Saint-Hilarion (338, route 138)	Saint-Hilarion
CRDI de Saint-Urbain	Saint-Urbain
Clinique médicale privée	Municipalité
Centre médical Fafard (8 médecins) Clinique médicale Baie-Saint-Paul (3 médecins)	Baie-Saint-Paul
Clinique Médecine Santé du Village (1 médecin)	Les Éboulements
Clinique privée – Docteur Éthier (1 médecin)	L'Isle-aux-Coudres
Coopérative de santé de la MRC de Charlevoix EN PROJET	(Regroupement de cliniques privées)

Sources: Site internet du CSSS de Charlevoix (http://www.cssscharlevoix.qc.ca/nos_installations); MRC de Charlevoix,

Réalisation : MRC de Charlevoix, 2009

⁴ Installations régies par le Centre de santé de services sociaux (CSSS) de Charlevoix

⁵ CRDI : Centre de réadaptation en déficience intellectuelle

16.4.4 ÉQUIPEMENTS DE RÉCRÉATION

Au niveau des équipements récréatifs présents sur le territoire, on retrouve une concentration importante d'équipements sportifs dans la Ville de Baie-Saint-Paul qui desservent une grande part de la population charlevoisienne. Ainsi, y sont implantés un aréna, un terrain de golf, un terrain extérieur éclairé servant à la pratique du soccer (notamment du Senior AA) et du football scolaire, une piscine intérieure et un parc urbain de grand intérêt (Boisé du quai). De façon à permettre la pratique d'activités sportives à proximité de leur résidence, les autres municipalités offrent également certains services ou équipements : cours variés, terrain de jeux pour enfants, terrain de tennis, baseball ou soccer, patinoire extérieure. Ce sont des installations importantes pour la vitalité et la santé d'une communauté et la MRC reconnaît l'importance de les maintenir et de les consolider. C'est pourquoi elle procède actuellement, avec la collaboration de l'Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR), à une étude traitant de la diversification des loisirs sur le territoire de façon à améliorer l'utilisation et l'accès des équipements et des services existants pour tous les citoyens de la région.

La MRC de Charlevoix possède un territoire qui offre de multiples potentiels au niveau récréotouristique. Avec les années, diverses installations ont vu le jour de façon à permettre la mise en valeur du territoire. Ainsi, l'accès au territoire a été amélioré avec la réalisation de quelques sentiers gérés par la MRC : les sentiers Le paysan et Louis-Charles Audet (Les Éboulements), le sentier Les Pointes (Saint-Urbain), le sentier Les Florents (Baie-Saint-Paul et Saint-Urbain) et le sentier Gabrielle-Roy Est (Petite-Rivière-Saint-François). La réalisation de ces différents tronçons fait partie d'un projet de création d'un vaste réseau permettant la liaison entre les MRC voisines et les différentes municipalités de notre territoire. Ainsi, à terme, la Traversée de Charlevoix et le Sentier des Caps (sentiers de longue randonnée) seront réunis et permettront le lien entre le Cap-Tourmente (MRC de La-Côte-de-Beaupré) et le Mont Grand-Fonds (MRC Charlevoix-Est). De même, des réseaux de sentiers de motoneiges et pour véhicules tout-terrain, gérés par leur association ou leur fédération respective, couvrent un territoire important de la MRC. Finalement, le travail en cours ou à venir au niveau du développement des réseaux maritime (Route bleue), cyclable et ferroviaire (rénovation de la voie ferrée) apporteront un avantage au niveau de la qualité de vie des résidents et une plus-value à l'offre récréotouristique actuelle.

Au niveau des projets récréotouristiques d'importance, soulignons celui du Groupe Le Massif inc. Actuellement, le promoteur travaille sur un projet d'ensemble qui permettra de vivre différemment l'expérience charlevoisienne avec l'offre d'un circuit touristique et d'une navette ferroviaire, le développement d'espaces culturels (salle multifonctionnelle, marché public), de l'hébergement et le développement de la station de ski Le Massif (augmentation du domaine skiable de l'ordre de 30% et ajout d'une piste de luge). Ces interventions sont situées principalement dans les municipalités de Petite-Rivière-Saint-François et de Baie-Saint-Paul. Orienté autour de trois pôles : la Ferme, le Train et la Montagne, le projet devrait permettre de diversifier davantage les équipements récréatifs en place en plus de promouvoir l'attrait de la région.

Finalement, il est important de mentionner que le territoire de la MRC, étant en bordure du fleuve Saint-Laurent, possède de nombreux équipements permettant l'accès au fleuve et au milieu riverain. Le développement, ou du moins la conservation, de ces équipements sont non seulement important pour la pratique d'activités récréatives sur le Fleuve ou sur ses affluents mais aussi parce qu'ils sont intimement liés à l'identité de Charlevoix en plus de représenter un potentiel de développement récréotouristique intéressant. Dans le nord de la région, le territoire non organisé du Lac-Pikauba regorge de plusieurs équipements récréatifs de grande envergure et de grande qualité : les parcs nationaux des Grands-Jardins et des Hautes-Gorges-de-la-Rivière-Malbaie (en partie sur notre territoire), la ZEC des Martres (portion), la Pourvoirie du Lac Moreau et une partie de la Réserve faunique des Laurentides. Ces derniers participent à la notoriété de Charlevoix et il importe de les préserver et de voir à leur développement de façon harmonieuse.

Tableau 16.5 Équipements et infrastructures d'importance dans le domaine de la récréation

Équipement / Infrastructure récréatif	Municipalité	Rayonnement
Aréna <i>Luc et Marie-Claude</i> Golf de Baie-Saint-Paul Terrain de sport extérieur éclairé (Centre éducatif St-Aubin) Terrains de sport intérieurs (Centre éducatif St-Aubin) Piscines (Centre éducatif St-Aubin, Hôpital) Marina Baie-Saint-Paul (Club nautique de Charlevoix) Boisé du Quai / Habitat 07	Baie-Saint-Paul	Extra-Régional Extra-Régional Extra-Régional Régional Extra-Régional Extra-Régional Extra-Régional
Relais maritime de L'Isle-aux-Coudres* (<i>voir note</i>) Quai (secteur Saint-Louis)	L'Isle-aux-Coudres	Régional Local
Massif de Petite-Rivière-Saint-François (Développement – projets en cours) Quai	Petite-Rivière-Saint-François	Extra-régional Local
Parc national des Grands-Jardins (SEPAQ) Parc national des Hautes-Gorges-de-la-Rivière-Malbaie - partie ouest (SEPAQ) Réserve faunique des Laurentides ZEC des Martres Pourvoirie du Lac Moreau	Territoire non organisé Lac-Pikauba (ci-après TNO Lac Pikauba)	Extra-régional Extra-régional Extra-régional Extra-régional Extra-régional
Réseau cyclable ⁶ (Développement – projets en cours) Bandes cyclables ou pistes cyclables à développer selon les différents secteurs et/ou municipalités Secteur du Genévrier	L'ensemble des municipalités locales Baie-Saint-Paul	Local / Régional

⁶ Études d'avant-projet réalisées par le groupe *BPR Groupe-Conseil* (2001-2002) pour le développement du réseau cyclable dans chacune des municipalités.

Tableau 16.5 Équipements et infrastructures d'importance dans le domaine de la récréation (suite)

Réseaux récréatifs d'importance	Municipalité	Rayonnement
Circuits de randonnée - pédestre, en skis ou en raquettes (SN, ST)⁷ (Développement – projets en cours) La Traversée de Charlevoix; Sentier des Caps; Sentier Gabrielle-Roy Sentiers Les Florents, Sentier des Pointes	TNO Lac-Pikauba Petite-Rivière-Saint-François Baie-Saint-Paul, Saint-Urbain	Extra-régional Extra-régional Régional
Sentier maritime Route bleue (Développement – projets en cours)	Petite-Rivière-Saint-François, Baie-Saint-Paul, Les Éboulements, L'Isle-aux-Coudres	Extra-régional
Cours (Plans) d'eau reconnus pour leur potentiel récréotouristique Rivière-du-Gouffre – rivière à saumons (canot, kayak, pêche) Rivière-Malbaie – rivière à saumons (canot, kayak, pêche)	Baie-Saint-Paul, Saint -Urbain, TNO Lac-Pikauba TNO Lac-Pikauba	Extra-régional Extra-régional
Sentiers de motoneiges	Baie-Saint-Paul, Les Éboulements, L'Isle-aux-Coudres, Saint-Hilarion, Saint-Urbain	Local, Régional, Extra-régional
Sentiers reconnus de véhicules tout-terrain Sentiers Été	Saint-Hilarion, Saint-Urbain	Régional, Extra-régional
Routes touristiques La route du Fleuve (route 362) La route des Montagnes (route 381, rang Saint-Jean-Baptiste)	Baie-Saint-Paul, Les Éboulements, Saint-Urbain, Saint-Hilarion	Extra-régional Extra-régional
Navette ferroviaire touristique EN PROJET Québec – La Malbaie (Groupe Le Massif inc.)	Petite-Rivière-Saint-François, Baie-Saint-Paul, Les Éboulements	Extra-régional

Réalisation : MRC de Charlevoix, 2009

* Les installations de L'Isle-aux-Coudres ne servent plus de marina depuis quelques années. L'ensablement récurrent du bassin rend l'accès impossible, sinon à marée haute, pendant quelques heures seulement. Cependant, elle sert encore de relais pour les plaisanciers lorsqu'ils ont besoin d'attendre un changement de marée et l'inversion de courant. La revitalisation de la marina demanderait le dragage du fond de l'endroit et la rénovation des installations.

⁷ Ces sentiers font partie du réseau du Sentier National et du réseau du Sentier Transcanadien.

16.4.5 ÉNERGIE ET COMMUNICATION

Le réseau électrique

Le territoire de la MRC de Charlevoix est traversé par d'importantes lignes de transport énergétique permettant le transport d'électricité entre les barrages hydroélectriques de la Côte-Nord et du Saguenay vers le Sud du Québec. De plus, un projet de parc éolien comptant 175 éoliennes d'une puissance de 2 MW chacune devrait voir le jour dans le territoire non organisé du Lac-Pikauba. Ce projet initié par le Consortium St-Laurent Énergies se situe dans le Parc des Laurentides, en majeure partie sur notre MRC (70%) et en partie sur celle de la MRC du Fjord-du-Saguenay. Il est à noter que des dispositions normatives encadrent le développement éolien. Celles-ci peuvent être consultées à l'intérieur du chapitre 17 *Document complémentaire*. Le tableau 16.6 dresse le portrait des équipements et des infrastructures effectuant la production ou le transport de l'énergie électrique ainsi que les points de relais servant à la répartition de l'énergie.

La télécommunication

Avec le développement ces dernières années du réseau internet, de la télévision numérique et des systèmes de téléphonie cellulaire, la région a vu apparaître de nouvelles structures, particulièrement des tours, afin de répondre à la demande et au besoin de la population. Actuellement, la MRC de Charlevoix est principalement desservie par les compagnies Dery Telecom, Bell et Vidéotron en ce qui concerne la téléphonie de base, le service internet et le service de télévision analogique (par câble) ou numérique (par satellite). Le service internet haute vitesse est actuellement disponible à l'intérieur d'une grande partie de notre territoire municipalisé.

Certains secteurs éloignés des noyaux villageois ou urbains et des routes principales peuvent avoir de la difficulté à accéder à ces services. Les municipalités de Baie-Saint-Paul, de Petite-Rivière-Saint-François, de Saint-Urbain et le secteur de Saint-Joseph-de-la-Rive (Les Éboulements) sont couverts notamment par les services par câble et numérique offerts par Dery Telecom. En ce qui concerne L'Isle-aux-Coudres, Saint-Hilarion et Les Éboulements, ils doivent faire appel à une coopérative locale pour accéder aux services d'internet et de la télévision par câble et/ou numérique. De nouvelles antennes de télécommunication (projet en cours) permettront de desservir ces secteurs ruraux.

Le tableau 16.6 présente également toutes les informations relatives aux structures de télécommunication (stations et tours émettrices/réceptrices de plus de 20 mètres de hauteur et localisées à une altitude supérieure à 100 mètres au dessus du sol) sur notre territoire.

Tableau 16.6 Équipements d'importance dans le domaine de l'énergie et des communications

Équipements de production énergétique			
Équipement de production	Propriétaire	Capacité (MW)	Localisation
Petite centrale hydroélectrique	Privé (Société d'Énergie de Baie-Saint-Paul inc.)	0,88	Baie-Saint-Paul, Rue de l'Usine (Rivière Bras du Nord-Ouest) -Barrage no. X0001177 associé-
Parc éolien EN PROJET (2014-15)	Consortium Saint-Laurent Énergies (Hydroméga Services inc., EDF Énergies nouvelles et Renewable Energy Systems Canada inc.)	350 (175 éoliennes)	À nord-ouest de la MRC, TNO Lac-Pikauba (Réserve faunique des Laurentides)

Tableau 16.6 Équipements d'importance dans le domaine de l'énergie et des communications (suite)

Postes de transformation électrique			
Postes de transformation	Municipalité (s)	Tension (kV)	Localisation
Baie-Saint-Paul	Baie-Saint-Paul	69	Boulevard Monseigneur-de-Laval (route 138) et Chemin de l'Équerre
Saint-Hilarion	Saint-Hilarion	69	Chemin Principal, à proximité de la Croix
Ligne de transport énergétique			
Ligne de transport	Municipalité(s)	Longueur (km)	Ligne de transport d'énergie
(25 kV)	Les Éboulements (Saint-Joseph-de-la-Rive), L'Isle-aux-Coudres	Traverse le fleuve	Câble sous-fluvial
763 (69 kV)	Saint-Urbain, Saint -Hilarion, Baie-Saint -Paul	25	Charlevoix – Baie-Saint-Paul
771 (69 kV)	Baie-Saint-Paul, Petite-Rivière-Saint-François	26	Saint-Tite-des-Caps - Baie-Saint-Paul
3095 (315 kV)	TNO Lac-Pikauba	2	Delisle - Laurentides
2325-2326 (230 kV)	TNO Lac-Pikauba	2	Alma - Québec
3001-3002 (315 kV)	Saint-Urbain, Saint-Hilarion, Baie-Saint-Paul	49	Les Basques - Laurentides
3003-3004 (315 kV)	Saint-Urbain, Saint-Hilarion, Baie-Saint-Paul	48	Dérivation Beauport - Beauport
3011-3020 (315 kV)	Saint-Urbain, Saint-Hilarion, Baie-Saint-Paul	49	Bersimis-2 – Les Basques - Laurentides
7004 (735 kV)	TNO Lac-Pikauba, Saint-Urbain	49	Micoua - Laurentides
7007 (735 kV)	Saint-Hilarion, Les Éboulements, Baie-Saint-Paul, Petite-Rivière-Saint-François	50	Manicouagan - Lévis
7008 (735 kV)	Saint-Hilarion, Les Éboulements, Baie-Saint-Paul, Petite-Rivière-Saint-François	50	Manicouagan - Lévis
7018 (735 kV)	TNO Lac-Pikauba	9	Saguenay – Jacques-Cartier
7023 (735 kV)	Saint-Hilarion, Les Éboulements, Baie-Saint-Paul, Petite-Rivière-Saint-François	50	Manicouagan - Lévis

Tableau 16.6 Équipements d'importance dans le domaine de l'énergie et des communications (suite)

Tour / Station de télécommunication ⁸				
Utilisateur(s)	Type d'ondes	Municipalité	Localisation latitude / longitude	Nombre de tours connues/site
Bell mobilité, Bell mobilité radio, Rogers	Mobile terrestre Micro-onde Cellulaire	Baie-Saint-Paul	15, rang St-Antoine Sud (472337 / 703205)	3 tours
Télé Inter-Rives ltée	Station et tour de transmission pour télévision	Baie-Saint-Paul	Boulevard Monseigneur-de-Laval (472537 / 703123)	1 tour
Bell	Micro-onde	L'Isle-aux-Coudres	n/d	1 tour
Électronique Mercier	Mobile terrestre	Les Éboulements	rang St-Godefroy (472855 / 701755)	1 tour
Hydro-Québec	Mobile terrestre	Les Éboulements	(473047 / 702523)	1 tour
Radio MF Charlevoix inc. (CIHO FM)	Antenne émettrice d'ondes radio	Les Éboulements	Sommet du Mont des Éboulements	1 tour
Hydro-Québec, Bell mobilité	Mobile terrestre Micro-onde Cellulaire	Petite-Rivière-Saint-François	Près de la route 138, à environ 20 km à l'Ouest de Baie-Saint-Paul; Lac Lavoie (471713 / 703858)	2 tours
Rogers	Micro-onde Cellulaire	Petite-Rivière-Saint-François	Route 138 (Liguorie) (471739 / 703942)	1 tour
Hydro-Québec	Micro-onde Cellulaire	Saint-Hilarion	Chemin du Moulin (473402 / 702652)	1 tour
Bell	Mobile terrestre	Saint-Hilarion	(473350 / 702649)	1 tour
Radio MF Charlevoix inc. (CIHO FM)	Mobile terrestre Micro-onde Cellulaire	Saint-Hilarion	(473402 / 702435)	1 tour

⁸ Équipement de télécommunication situé sur un site d'une élévation supérieure à 100 mètres et dont la hauteur de structure d'antenne dépasse 20 mètres.

Tableau 16.6 Équipements d'importance dans le domaine de l'énergie et des communications (suite)

Tour / Station de télécommunication (suite)				
Utilisateur(s)	Type d'ondes	Municipalité	Localisation latitude / longitude	Nombre de tours connues/site
CKRT-TV ltée	Mobile terrestre	Saint-Urbain	(473307 / 703338)	1 tour
SOPFEU, Bell, Bell mobilité, Rogers, MTS Allstream, Telus	Mobile terrestre Micro-onde Cellulaire	TNO Lac-Pikauba	Mont Gladys / Mont Pouliot (473409 / 711519)	n / d
Bell, Radio-Onde Chicoutimi,	Mobile terrestre Micro-onde Cellulaire	TNO Lac-Pikauba	Mont Apica (475836 / 712554)	n / d
Hydro-Québec, Bell, Bell mobilité, Telus, Rogers, MTS Allstream, Radio- Onde Chicoutimi	Mobile terrestre Micro-onde Cellulaire	TNO Lac-Pikauba	Nord-Ouest du TNO; Réserve faunique des Laurentides- Lac Daran (475805 / 711431)	2 tours
Rogers	Micro-onde Cellulaire	TNO Lac-Pikauba	E1039, Parc des Laurentides – km 13 (473309 / 711347)	1 tour
Bell	Micro-onde Cellulaire	TNO Lac-Pikauba	Étape (474026 / 711427)	1 tour
Hydro-Québec	Micro-onde Cellulaire	TNO Lac-Pikauba	(474123 / 701516)	1 tour
Rogers, Telus	Micro-onde Cellulaire	TNO Lac-Pikauba	E0948, Parc des Laurentides – route 175 (474611 / 711201)	n/d
Rogers	Micro-onde Cellulaire	TNO Lac-Pikauba	E0152, Parc des Laurentides – Laterrière km 180 (475806 / 711431)	1 tour
Telus, Bell mobilité, Rogers	Micro-onde Cellulaire	TNO Lac-Pikauba	Lac Kenogami / Cyriaq 480338 / 711448	n/d
Vidéotron ltée	Station et tour transmission radio	TNO Lac-Pikauba	Route 175, chemin Lac Lévesque Matricule : 5113-28-8080	1 tour
Vidéotron Télécom No. 307 339	Cellulaire	TNO Lac-Pikauba	Au Nord-Ouest du TNO, route 175 - Réserve des Laurentides	1 tour EN PROJET

Tableau 16.6 Équipements d'importance dans le domaine de l'énergie et des communications (suite)

Tour / Station de télécommunication (suite)				
Utilisateur(s)	Type d'ondes	Municipalité	Localisation Latitude / Longitude	Nombre de tours connues/ site
Vidéotron Télécom No. 307 324	Cellulaire	TNO Lac-Pikauba	A l'Ouest du TNO, route 175 - Réserve des Laurentides	1 tour EN PROJET

Sources : M. Pierre Guertin, conseiller – Hydro-Québec / M. Mario Girard, agent de gestion du spectre – Industrie Canada et Spectre en direct : <http://www.ic.gc.ca/eic/site/sd-sd.nsf/fra/accueil> ;
Service d'évaluation de la MRC de Charlevoix.
Réalisation : MRC de Charlevoix, 2009.

16.4.6 TRANSPORT

De façon à ne pas doubler l'information existante au Chapitre 14 traitant déjà des transports, le tableau 16.7 ne reprend que les infrastructures et les équipements d'importance régionale : routes nationales et régionales, quais, gares, etc.

Il est à mentionner que dans le cadre du projet du Groupe Le Massif inc., la voie ferrée fera l'objet de réparations majeures qui lui permettront d'accueillir à nouveau des trains de passagers. Actuellement, le chemin de fer est utilisé principalement par la compagnie AbitibiBowater pour le transport des produits industriels entre son usine de Clermont et la région de Québec.



Source : Ruralys 2009

Tableau 16.7 Équipements et infrastructures d'importance dans le domaine du transport

Équipement / Infrastructure lié au transport	Municipalité(s)
Terrestre	
Réseau national / réseau routier supérieur - MTQ Route 138 Routes 169 et 175 (Québec / Saguenay-Lac-Saint-Jean)	Petite-Rivière-Saint-François, Baie-Saint-Paul, Saint-Urbain, Saint-Hilarion TNO Lac-Pikauba
Réseau régional / réseau routier supérieur - MTQ Route 362 Route 381 Route du Port, rue Félix-Antoine-Savard, chemin du Quai	Baie-Saint-Paul, Les Éboulements Saint-Urbain, TNO Lac-Pikauba Les Éboulements
Réseau collecteur / réseau routier supérieur – MTQ Rue principale Chemin des Coudriers, Chemin de la Traverse	Petite-Rivière-Saint-François L'Isle-aux-Coudres
Maritime	
Quai et Gare fluviale (Traversier)	Les Éboulements (Saint-Joseph-de-la-Rive), L'Isle-aux-Coudres
Ferroviaire	
Voie ferrée (Québec / Clermont) et Gares EN RÉFECTION (voie ferrée), EN PROJET (gares)	Petite-Rivière-Saint-François, Baie-Saint-Paul, Les Éboulements (Saint-Joseph-de-la-Rive)
Aérien	
Héliport Piste d'atterrissage / décollage	Baie-Saint-Paul (x2) Baie-Saint-Paul, L'Isle-aux-Coudres

Réalisation : MRC de Charlevoix, 2009

16.4.7 GESTION ENVIRONNEMENTALE

Aux fins du présent chapitre, nous appellerons les «équipements de gestion environnementale», les équipements desservant la population dans les domaines de l'eau potable, du traitement des eaux usées, de la gestion des matières résiduelles et les dépôts de neige usée. Ont aussi été inclus dans cette catégorie les barrages présents sur le territoire.

Une attention particulière a été portée au niveau des prises d'eau municipales ainsi que collectives (privées) puisqu'il est important de bien connaître les types d'ouvrage présents qui alimentent les différentes populations locales, leur localisation et les périmètres qui doivent être protégés des contaminants (ex. : activité humaine à proximité) de façon à assurer la santé de la population. Les ouvrages de captage représentent des points potentiels de contamination d'un réseau d'où l'importance de bien les connaître, les protéger et d'en faire le suivi. À ce sujet, le document complémentaire fournit les normes à suivre concernant les périmètres de protection à établir autour des prises d'eau (de surface ou souterraine). Il est donc prévu de restreindre les usages constituant une menace pour la qualité des sources d'approvisionnement en établissant un ou plusieurs périmètres de protection.

Afin d'atteindre l'objectif de la *Politique québécoise de gestion des matières résiduelles 1998-2008* et avec l'entrée en vigueur du *Règlement sur l'enfouissement et l'incinération des matières résiduelles*, le 19 janvier 2009 la MRC de Charlevoix se devait de trouver une nouvelle orientation pour l'enfouissement de ses matières résiduelles. Après l'analyse de différentes alternatives, la MRC a opté pour le développement et la promotion de trois écocentres, combiné à l'envoi de ses matières non valorisables vers un site d'enfouissement technique situé à Saint-Rosaire (région des Bois-Francs). Également, dans une optique de réduction des déchets à la source, la MRC a mis sur pied en mai 2008 une collecte des matières putrescibles⁹ dans certains secteurs de la Ville de Baie-Saint-Paul. Issu d'un partenariat avec un agriculteur de la municipalité, ce dernier a aménagé un espace qui lui permet de recevoir ces résidus organiques. Ces derniers sont mélangés avec ses effluents d'élevage pour en faire un compost qui est utilisé lors de la fertilisation de ses terres. Au départ exécutée dans deux secteurs (15 rues), la collecte s'est étendue en 2009 et couvre actuellement trois secteurs pour un total de 19 rues.

⁹ Projet-pilote de co-compostage de résidus verts à la ferme.

Tableau 16.8 Équipements et infrastructures d'importance en gestion environnementale

1- Ouvrage de captage d'eau municipal			
Type de captage	Année	Municipalité(s)	Localisation <i>Latitude / Longitude</i>
1-Puits tubulaire et réservoir (P1)	1997	Baie-Saint-Paul	1- Lot 3 623 312 (puits), Lot 3 623 327 (réservoir), Côte de la Mare à la Truite, 47,47944291 / -70,53889051;
2-Puits de surface (S1)	2005		2- Lot 4 001 958, Domaine de la Montagne (Cap-aux-Corbeaux), 47,43333351 / -70,46334415;
3- Puits tubulaire (P2) (à l'étude) <i>-Aires de protection définies -</i>			3- Lot 959-P, Petite-Franciscaine-de-Marie (rue Ambroise-Fafard)
1-Puits tubulaire 2-Puits artésien jaillissant 3-Tranchées filtrantes 4-Tranchées filtrantes 5-Deux réservoirs d'eau potable <i>-Aires de protection non définies -</i>	2002-'03 2003-'04 2001-'02 2000-'01 2001-'02	Les Éboulements (alimentation de St-Joseph-de-la-Rive)	1- Lot 394-P, rang Saint-Joseph; 2- Lot 635-P, rang Saint-Marc; 3- Lot 394-P, rang Saint-Joseph; 4- Lot 637-P, rang Saint-Marc; 5- Lots 237-P et 238-P, rang Saint-Godefroy
1-Captage de surface et réservoir de rétention 2- Deuxième ouvrage de même type (à l'étude) <i>-Aires de protection non définies-</i>	2003 (réservoir)	L'Isle-aux-Coudres * Eau captée à l'intérieur du bassin de rétention municipal, alimenté à partir du ruisseau de la Marre.	1- Lot 90-P (barrage), lots 87-P à 90-P (étangs; source d'approvisionnement) et lots 84-P, 85-P et 87-P (réservoir d'eau), 47,38042043 / -70,41060423; 2- n/d
1-Puits tubulaire (P-1) et réservoir 2-Puits tubulaire (P-2) et réservoir <i>- Aires de protection définies -</i> 3-Puits de surface et réservoir	2003 1996 n/d	Petite-Rivière-Saint-François	1- Lots 305-P (P-1) et 305-2 (réservoir) Secteur Le Village, 47,29083736 / -70,5716602;
			2- Lots 172-P (P-2) et 155-P (réservoir) Secteur Maillard, 47,338059 / -70,54667357;
			3- Lots 700-P (P-2) et 700-2 (réservoir) Secteur à Liguori *fin d'activité prévue en 2011;

Tableau 16.8 Équipements et infrastructures d'importance en gestion environnementale (suite)

1- Ouvrage de captage d'eau municipal (suite)			
Type de captage	Année	Municipalité(s)	Localisation <i>Latitude / Longitude</i>
4- Puits de surface	n/d	Petite-Rivière-Saint-François (suite)	4- Lot 699-1 Secteur Le Massif – Base *fin d'activité prévue en 2011
1-Puits de surface	env. 1990	Saint-Urbain	1- Lots 456-P, 457-P, 47, 55749584 / -70,5574988;
2-Puits de surface	env. 1960		2- Lot 450-P, 47, 55722038 / -70,55028295;
3-Puits de surface et réservoir	env. 1960		3- Lots 451-P (puits) et 450-P (réservoir), Rang Saint-Jérôme;
4- Ouvrage (à l'étude) <i>-Aires de protection non définies -</i>			4-.Lots 456-P, 457-P (imprécis)
1-Puits tubulaire et réservoir <i>- Aires de protection à venir -</i>	env. 1950	Saint-Hilarion	1-Lot 9-P (puits) et lots 6 A-P, 6 B-P (réservoir), rang III 47,57916295 / -70,4108381
2- Captage d'eau privé soumis à l'approbation du ministre ¹⁰			
Type de captage	Nom du poste		<i>Latitude / Longitude</i>
1-Autre (surface)	Camping du Gouffre		47,49002762 / -70,50903779
2-Puits tubulaire (souterraine)	Auberge St-Jean & motels		47,38083265 / -70,59138306
3-Source à bassin unique (souterraine)	La Pointe du Soleil Levant		47,41832883 / -70,33194787
4-Lac (surface)			47,41833371 / -70,32916466
5-Puits tubulaire (souterraine)	Le Balcon Vert		47,44905349 / -70,48656657
6-Puits tubulaire (souterraine)	Motel Maison Chez Laurent		47,52240971 / -70,51675874

¹⁰ Ouvrage de captage des eaux souterraines ou de surface alimentant plus de 20 personnes ou ayant un débit supérieur à 75 mètres cubes par jour. Informations provenant du MDDEP.

Dans le cas des ouvrages de captage dont le débit journalier est inférieur à 75m³/jour et qui alimentent plus de 20 personnes, l'aire de protection correspond à un rayon de 30 m, l'aire de protection bactériologique à un rayon de 100m, et l'aire de protection virologique à 200m.

Dans le cas des ouvrages dont le débit est supérieur à 75 mètres cubes par jour, l'aire de protection bactériologique et virologique doivent être déterminés par une étude.

Tableau 16.8 Équipements et infrastructures d'importance en gestion environnementale (suite)

2- Captage d'eau privé soumis à l'approbation du ministre (suite)		
Type de captage	Nom du poste	Latitude / Longitude
7-Puits tubulaire (souterraine)	Restaurant Relais Charlevoix	47,43041318 / -70,52486892
8-Puits tubulaire (souterraine)	Bureau d'info. touristique	47,40568604 / -70,54897255
9-Puits tubulaire (souterraine)	Motel Gil-Ber	47,57321959 / -70,41403835
10- Puits tubulaire (souterraine)	Camping Pied des Monts	47,64827721 / -70,62278422
11- Puits tubulaire (souterraine)	Accueil Thomas-Fortin	47,7047973 / -70,71214626
12- Puits tubulaire (souterraine)	Benjamin Simard	47,68988141 / -70,73189555
13- Puits tubulaire (souterraine)	Château-Beaumont	47,66943899 / -70,79336844
14- Lac (surface)	Le Massif (Sommet)	47,27910513 / -70,61759192
15- Source à bassin unique (souterraine)	Aqueduc Racine	47,57582784 / -70,3923133
16 (Puits artésien)	Auberge Cap-aux-Corbeau	47,4311532485 / -70,4924835418
17 (aqueduc municipal)	Auberge de la Pignoronde	47,4247554053 / -70,5233021735
18 (Puits artésien)	Camping La Baleine – Motel Leclerc	47,4053173458 / -70,3483530854
19 (Puits de surface)	Chalet et Camping du Ruisseau Rouge inc	47,425899 / -70,338106
20 (à déterminer)	Chalets du Lac Pikauba (Sépaq)	47,805 / -71.126
21 (Puits artésien)	Accueil Mont du Lac des Cygnes (Sépaq)	47,666880 / -70.627767
22 (à déterminer)	Hôtel du Capitaine	47,4252976637 / -70,3363661445
23 (Puits artésien)	Motel Écumé par la Houle	47,4266187416 / -70,3418895545
24 (Puits de surface)	Motel La Baleine	47,4001329052 / -70,3528990387
25 (Puits artésien)	Versant Charlevoix inc	47,3541867500 / -70,5553678200
26 (Puits de surface)	La Pourvoirie du Lac Moreau inc	47,931344 / -70.674567

Tableau 16.8 Équipements et infrastructures d'importance en gestion environnementale (suite)

3- Traitement des eaux usées municipales ¹¹			
Type d'ouvrage	Année	Municipalité	Localisation
Étangs aérés (no.12350-1)	1989.10	Baie-Saint-Paul	Lot 4 001 249 (rang Saint-Laurent)
Étangs aérés (no.12250-1)	1994.12	Les Éboulements	
Dégrillage fin (no.16048-1)	2003.07	Les Éboulements (St-Jo.)	Lots 342-1, 345-P (Grande Côte)
Étangs à rétention réduite et Parois verticales (no. 16023-1)	2004.12	L'Isle-aux-Coudres	Quai de Saint-Joseph-de-la-Rive Lot 57-P (secteur Saint-Louis)
Décanteurs * Usine de traitement des eaux prévue à court terme	n/d	Petite-Rivière-Saint-François	Lot 275-P et lot 297-9
Étangs aérés (no. 12300-1)	1986.04	Saint-Hilarion	
Étangs aérés (no. 12400-1)	1990.10	Saint-Urbain	Lot 11-A-P (près de la route 138) Lot 376-3-P
4- Gestion des matières résiduelles			
Type d'ouvrage	Rayonnement	Municipalité	Localisation
Écocentre	Régional	Saint-Urbain	7, rue du Parc Industriel
Écocentre	Régional	Baie-Saint-Paul	64, rang de Saint-Placide
Écocentre	Local	L'Isle-aux-Coudres	Chemin de la Traverse
Centre de transfert des matières résiduelles	Régional	Baie-Saint-Paul	64, rang Saint-Placide sud, (lot 4 392 475)
5- Dépôts de neige usée			
Type d'ouvrage	Rayonnement	Municipalité	Localisation
Dépôt neige usée	Régional	Saint-Hilarion	Lot 11-A-P (route 138)
Dépôt neige usée	Local	Baie-Saint-Paul	Lot 3 624 204 (secteur Tremsim)
Dépôt neige usée	Local	Baie-Saint-Paul	Lot 3 393 650 (secteur Gobeil)

Sources : Municipalités de la MRC de Charlevoix; MRC de Charlevoix; Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire : http://www.mamrot.gouv.qc.ca/publications/infrastructures/liste_station.pdf ; Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs.

Réalisation : MRC de Charlevoix, 2009

¹¹ Source : Ministère des Affaires municipales, Régions et Occupation du territoire; http://www.mamrot.gouv.qc.ca/infrastructures/infr_suivi_ouv_ass_eaux.asp (à l'exclusion de Petite-Rivière-St-François)

Tableau 16.9 Liste des barrages présents sur le territoire de la MRC de Charlevoix

Barrage numéro ; type d'ouvrage	Cours d'eau	Municipalité	Coordonnées latitude; longitude
X0001176 ; Terre	Moulin, Rivière du	Baie-Saint-Paul	47° 24' ; -70° 33'
X0001177 ; Béton-gravité (centrale hydroélectrique)	Nord-Ouest, Bras du Gouffre, Rivière du	Baie-Saint-Paul	47° 26' ; -70° 32'
X0001179 ; Terre	Gouffre, Rivière du	Baie-Saint-Paul	47° 28' ; -70° 36'
X0001180 ; Terre	Gouffre, Rivière du	Baie-Saint-Paul	47° 28' ; -70° 36'
X0001181 ; Caissons de bois remplis de terre	Louis, Ruisseau Nord-est, Lac Sainte-Anne, Rivière	Baie-Saint-Paul	47° 24' ; -70° 49'
X0001182 ; Caissons de bois remplis de terre	Louis, lac Sainte-Anne, Rivière	Baie-Saint-Paul	47° 23' ; -70° 48'
X0001183 ; Terre	Mestashibo, Lac Sainte-Anne, Rivière	Baie-Saint-Paul	47° 25' ; -70° 50'
X0001184 ; Terre	Ange, Petit lac à Gouffre, Rivière du	Baie-Saint-Paul	47° 28' ; -70° 41'
X0001185 ; Déversoir libre en enrochement	Paradis, Lac Gouffre, Rivière du	Baie-Saint-Paul	47° 27' ; -70° 41'
X0001186 ; Déversoir libre en enrochement	Welch, Lac Ange, Rivière à	Baie-Saint-Paul	47° 27' ; -70° 42'
X0001187 ; Terre	Ovide-Bouchard, Lac à Nord-Ouest, Bras du	Baie-Saint-Paul	47° 22' ; -70° 39'
X0001188 ; Terre	Élie, Lac Gouffre, Rivière du	Baie-Saint-Paul	47° 21' ; -70° 40'
X0001189 ; Terre	Tremblay, Lac Gouffre, Rivière du	Baie-Saint-Paul	47° 23' ; -70° 41'
X0001190 ; Déversoir libre en enrochement	Boivin, Lac Gouffre, Rivière du	Baie-Saint-Paul	47° 23' ; -70° 41'
X0001191 ; Terre	Pierre, Lac Gouffre, Rivière du	Baie-Saint-Paul	47° 23' ; -70° 41'

Tableau 16.9 Liste des barrages présents sur le territoire de la MRC de Charlevoix (suite)

X0001192 ; Déversoir libre en enrochement	Gonzague, Lac Gouffre, Rivière du	Baie-Saint-Paul	47° 25' ; -70° 42'
X0001193 ; Terre	FOIN, Lac à Gouffre, Rivière du	Baie-Saint-Paul	47° 22' ; -70° 42'
X0001194 ; Déversoir libre en enrochement	Équerre, Lac Équerre, Ruisseau	Baie-Saint-Paul	47° 20' ; -70° 41'
X0001195 ; Déversoir libre en enrochement	Sainte-Anne, Petit lac Équerre, Ruisseau	Baie-Saint-Paul	47° 21' ; -70° 43'
X0001196 ; Terre	Sources, Lac des Sources, Ruisseau des	Baie-Saint-Paul	47° 21' ; -70° 42'
X0001197 ; Terre	Castor, Lac Sainte-Anne, Rivière	Baie-Saint-Paul	47° 20' ; -70° 43'
X0001198 ; Terre	Gérard, Lac Gouffre, Rivière du	Baie-Saint-Paul	47° 20' ; -70° 39'
X0001199 ; Terre	Quecy, Lac Sainte-Anne, Rivière	Baie-Saint-Paul	47° 17' ; -70° 42'
X0001200 ; Terre	Fortin, Lac Chenaux, Rivière des	Baie-Saint-Paul	47° 17' ; -70° 41'
X0001201 ; Terre	Chaloupe, Ruisseau à la	Baie-Saint-Paul	47° 27' ; -70° 27'
X0001202 ; Terre	Chaloupe, Ruisseau à la	Baie-Saint-Paul	47° 28' ; -70° 27'
X0001203 ; Terre	Chez Lucien, Ruisseau	Baie-Saint-Paul	47° 26' ; -70° 27'
X0001204 ; Terre	Bois Blanc, Ruisseau du	Baie-Saint-Paul	47° 27' ; -70° 27'
X0001205 ; Terre	Côté, Lac Mares, Rivière des	Baie-Saint-Paul	47° 30' ; -70° 42'
X0001206 ; Déversoir libre en enrochement	Raisin d'Ours, Lac du Grosse Décharge Est, La	Baie-Saint-Paul	47° 30' ; -70° 40'
X0001207 ; Béton-gravité	Moulin, Rivière du	Baie-Saint-Paul	47° 25' ; -70° 30'
X0001208 ; Déversoir libre en enrochement	François, Lac Sainte-Anne, Rivière	Baie-Saint-Paul	47° 28' ; -70° 47'
X0001210 ; Béton-gravité	Rats Musqués, Ruisseau aux	Baie-Saint-Paul	47° 31' ; -70° 27'
X0001211 ; Déversoir libre en enrochement	Croche, Lac Sainte-Anne, Rivière	Baie-Saint-Paul	47° 29' ; -70° 45'

Tableau 16.9 Liste des barrages présents sur le territoire de la MRC de Charlevoix (suite)

X0001212 ; Déversoir libre en enrochement	Les Étangs, Lac Petit Lac Double, Ruisseau du	Baie-Saint-Paul	47° 30' ; -70° 44'
X0001213 ; Béton-gravité	Moulin, Rivière du	Baie-Saint-Paul	47° 25' ; -70° 30'
X0001214 ; Béton-gravité	Rémy, Rivière	Baie-Saint-Paul	47° 29' ; -70° 31'
X0001215 ; Terre	Gagné, Lac Beaubois, Ruisseau	Baie-Saint-Paul	47° 19' ; -70° 41'
X0001216 ; Terre	Leblanc, Lac Gouffre, Rivière du	Baie-Saint-Paul	47° 30' ; -70° 37'
X0001217 ; Déversoir libre en enrochement	Labbé, Lac Étangs, Ruisseau des	Baie-Saint-Paul	47° 30' ; -70° 37'
X0001218 ; Déversoir libre en enrochement	Rien, Lac à Gouffre, Rivière du	Baie-Saint-Paul	47° 22' ; -70° 43'
X0001219 ; Terre	Équerre, Lac Équerre, Ruisseau	Baie-Saint-Paul	47° 20' ; -70° 41'
X0007718 ; Caissons de bois remplis de pierres	Rémy, Étangs de la Rémy, Rivière	Baie-Saint-Paul	47° 31' ; -70° 34'
X0007724 ; Terre	Wellie, Lac Sainte-Anne, Rivière	Baie-Saint-Paul	47° 28' ; -70° 46'
X0007727 ; Terre	Wellie, Lac Sainte-Anne, Rivière	Baie-Saint-Paul	47° 28' ; -70° 46'
X0007728 ; Terre	L'ours (à), Lac Sainte-Anne, Rivière	Baie-Saint-Paul	47° 29' ; -70° 44'
X0007732 ; Terre	La Flippe, Lac Foin, Rivière à	Baie-Saint-Paul	47° 18' ; -70° 40'
X0007733 ; Terre	Castor, Lac Gouffre, Rivière du	Baie-Saint-Paul	47° 22' ; -70° 43'
X0007734 ; Terre	Dame (de la), Lac Beaubois, Ruisseau	Baie-Saint-Paul	47° 20' ; -70° 43'
X0007828 ; Terre	Auguste, Lac Sainte-Anne, Rivière	Baie-Saint-Paul	47° 29' ; -70° 48'
X0007932 ; Terre	Gouffre, Rivière du	Baie-Saint-Paul	47° 28' ; -70° 34'
X0007933 ; Terre	Pied du Mont, Lac du	Baie-Saint-Paul	47° 27' ; -70° 39'

Tableau 16.9 Liste des barrages présents sur le territoire de la MRC de Charlevoix (suite)

X2098804 ; Terre	Gouffre, Rivière du (Bassin)	Baie-Saint-Paul	47° 24' ; -70° 37'
X0001220 ; Caissons de bois remplis de terre	Mare, Ruisseau de la	L'Isle-aux-Coudres	47° 22' ; -70° 24'
X0001221 ; Caissons de bois remplis de pierres	Rouge, Ruisseau	L'Isle-aux-Coudres	47° 22' ; -70° 23'
X0001222 ; Béton-gravité	Boudreault, Rivière des	Les Éboulements	47° 27' ; -70° 22'
X0001223 ; Béton-gravité	Bonneau, Ruisseau	Les Éboulements	47° 28' ; -70° 20'
X0001224 ; Contreforts de bois (caissons)	Seigneur, Rivière du	Les Éboulements	47° 28' ; -70° 20'
X0001225 ; Écran de béton à l'amont d'une digue de terre	Boudreault, Rivière des	Les Éboulements	47° 29' ; -70° 23'
X0001226 ; Caissons de bois remplis de pierres	Seigneur, Rivière du	Les Éboulements	47° 28' ; -70° 20'
X0001228 ; Terre	Chez Arthur, Lac Jureux, Ruisseau	Les Éboulements	47° 31' ; -70° 14'
X0001209 ; Terre	Entre Deux Montagnes, Lac Chaud, Ruisseau	Les Éboulements	47° 28' ; -70° 26'
X2074745 ; Terre	- - -	Petite-Rivière-Saint-François	47° 23' ; -70° 33'
X0001165 ; Terre	Moulin, Rivière du	Petite-Rivière-Saint-François	47° 23' ; -70° 33'
X0001166 ; Terre	Moulin, Rivière du	Petite-Rivière-Saint-François	47° 23' ; -70° 33'
X0001167 ; Terre	Lombrette, Rivière Jean-Baptiste-Gauthier, Lac	Petite-Rivière-Saint-François	47° 16' ; -70° 39'
X0001168 ; Terre	La grande Coulée, Cours d'eau Petit-Lac-à-Bergeron	Petite-Rivière-Saint-François	47° 18' ; -70° 38'
X0001169 ; Terre	Claude, Lac Moulin, Rivière du	Petite-Rivière-Saint-François	47° 22' ; -70° 35'
X0001170 ; Terre	Freddy-Gagnon, Cours d'eau	Petite-Rivière-Saint-François	47° 21' ; -70° 36'
X0001172 ; Terre	Freddy-Gagnon, Cours d'eau	Petite-Rivière-Saint-François	47° 21' ; -70° 36'
X0001229 ; Terre	A la loutre, Cours d'eau	Saint-Hilarion	47° 37' ; -70° 25'
X0001230 ; Terre	A la loutre, Cours d'eau	Saint-Hilarion	47° 36' ; -70° 25'
X0001231 ; Terre	À Jean-Marie Bergeron, Lac A la loutre, Cours d'eau	Saint-Hilarion	47° 36' ; -70° 25'

Tableau 16.9 Liste des barrages présents sur le territoire de la MRC de Charlevoix (suite)

X0001232 ; Terre	Marcel-Audet, Lac à A la loutre, Cours d'eau	Saint-Hilarion	47° 36' ; -70° 25'
X0001233 ; Terre	A la loutre, Cours d'eau	Saint-Hilarion	47° 36' ; -70° 25'
X0001234 ; Terre	Chez Uldéric, Lac A la loutre, Cours d'eau	Saint-Hilarion	47° 35' ; -70° 25'
X0001235 ; Terre	Gilles, Lac à Jean-Noël, Rivière	Saint-Hilarion	47° 34' ; -70° 20'
X0001236 ; Terre	Jean-Noël, Rivière	Saint-Hilarion	47° 34' ; -70° 20'
X0001237 ; Terre	Jean-Noël, Rivière	Saint-Hilarion	47° 34' ; -70° 20'
X0001238 ; Terre	Premier Rang, Rivière du	Saint-Hilarion	47° 33' ; -70° 24'
X0001239 ; Terre	Premier Rang, Rivière du	Saint-Hilarion	47° 33' ; -70° 24'
X0001240 ; Terre	Premier Rang, Rivière du	Saint-Hilarion	47° 32' ; -70° 23'
X0001241 ; Terre	Jean-Noël, Rivière	Saint-Hilarion	47° 33' ; -70° 23'
X0001242 ; Terre	Chouinard, cours d'eau	Saint-Hilarion	47° 33' ; -70° 23'
X0001243 ; Terre	Jean-Noël, Rivière	Saint-Hilarion	47° 34' ; -70° 24'
X0001244 ; Écran de béton à l'amont d'une digue de terre	Jean-Noël, Rivière	Saint-Hilarion	47° 34' ; -70° 24'
X0001245 ; Écran de béton à l'amont d'une digue de terre	Jean-Noël, Rivière	Saint-Hilarion	47° 34' ; -70° 24'
X0001246 ; Terre	Jean-Noël, Rivière	Saint-Hilarion	47° 35' ; -70° 23'
X0001247 ; Terre	Narcisse, Lac à Jean-Noël, Rivière	Saint-Hilarion	47° 34' ; -70° 24'
X0001248 ; Terre	Jean-Noël, Rivière	Saint-Hilarion	47° 34' ; -70° 22'
X0001249 ; Terre	Gouffre, Rivière du	Saint-Hilarion	47° 34' ; -70° 25'
X0001250 ; Terre	Gouffre, Rivière du	Saint-Hilarion	47° 34' ; -70° 25'
X0001251 ; Terre	Simard, Lac Gouffre, Rivière du	Saint-Hilarion	47° 33' ; -70° 26'

Tableau 16.9 Liste des barrages présents sur le territoire de la MRC de Charlevoix (suite)

X0001252 ; Terre	Rats Musqués, Ruisseau aux	Saint-Hilarion	47° 33' ; -70° 25'
X0001253 ; Terre	Gouffre, Rivière du	Saint-Hilarion	47° 33' ; -70° 25'
X0001254 ; Terre	Simard, Lacs Gouffre, Rivière du	Saint-Hilarion	47° 33' ; -70° 25'
X0001255 ; Terre	Gouffre, Rivière du	Saint-Hilarion	47° 31' ; -70° 26'
X2085775 ; Terre	Gouffre, Rivière du	Saint-Hilarion	47° 35' ; -70° 21'
X0001256 ; Terre	Cap Martin, Ruisseau du	Saint-Urbain	47° 32' ; -70° 29'
X0001257 ; Terre	Cran, Lac du Gouffre, Rivière du	Saint-Urbain	47° 32' ; -70° 42'
X0001258 ; Déversoir libre en enrochement	Bissonnette, Lac Sainte-Anne, Rivière	Saint-Urbain	47° 33' ; -70° 42'
X0001259 ; Déversoir libre en enrochement	Parent, Lac Gouffre, Rivière du	Saint-Urbain	47° 36' ; -70° 36'
X0001260 ; Enrochement	Des Cygnes, Lac Des Cygnes, Ruisseau	Saint-Urbain	47° 38' ; -70° 34'
X0007712 ; Terre	Cyprès, Lac des Gouffre, Rivière du	Saint-Urbain	47° 37' ; -70° 35'
X0007715 ; Terre	Cyprès #1 (des), Lac Gouffre, Rivière du	Saint-Urbain	47° 37' ; -70° 36'
X0007716 ; Terre	Yves, Petit lac à Gouffre, Rivière du	Saint-Urbain	47° 34' ; -70° 40'
X0007717 ; Terre	Simard, Lac Gouffre, Rivière du	Saint-Urbain	47° 34' ; -70° 38'
X0007719 ; Terre	Bleuets, Lac aux Gouffre, Rivière du	Saint-Urbain	47° 40' ; -70° 27'
X0007720 ; Terre	Marais, Lac des Empêche, Ruisseau à l'	Saint-Urbain	47° 38' ; -70° 31'
X0007725 ; Terre	Cassé, Lac Sainte-Anne, Rivière	Saint-Urbain	47° 30' ; -70° 44'
X0007726 ; Caissons de bois remplis de terre	Paradis, Étang Sainte-Anne, Rivière	Saint-Urbain	47° 31' ; -70° 44'

Tableau 16.9 Liste des barrages présents sur le territoire de la MRC de Charlevoix (suite)

X0007729 ; Terre	Jobidon, Lac Petit Lac Double, Ruisseau du	Saint-Urbain	47° 31' ; -70° 45'
X0007812 ; Enrochement	Lyes, Lac Gouffre, Rivière du	Saint-Urbain	47° 35' ; -70° 42'
X0304072 ; Terre	Froid, Cours d'eau	Saint-Urbain	47° 39' ; -70° 29'
X2004437 ; Enrochement	Fourche (de la), Lac	Saint-Urbain	47° 36' ; -70° 36'
X2004440 ; Enrochement	Grand Lac, Lac	Saint-Urbain	47° 36' ; -70° 37'
X2099866 ; Terre	Gros Bras, Le (Bassin)	Saint-Urbain	47° 35' ; -70° 33'
X0001262 ; Déversoir libre en enrochement	Écluse (à l'), Lac Mouches, Ruisseau aux	TNO ¹² (ZEC des Martres)	47° 42' ; -70° 36'
X0001263 ; Caissons de bois remplis de pierres	employés Civils (des), Lac Mouches, Ruisseau aux	TNO (ZEC des Martres)	47° 42' ; -70° 39'
X0001264 ; Terre	Malbaie (Petit), Lac Malbaie, Rivière	TNO (ZEC des Martres)	47° 46' ; -70° 40'
X0001265 ; Déversoir libre en enrochement	Gilbert, Lac Malbaie, Petite rivière	TNO (ZEC des Martres)	47° 46' ; -70° 41'
X0001266 ; Enrochement	Lac Équerre Malbaie, Petite rivière	TNO (ZEC des Martres)	47° 46' ; -70° 41'
X0001270 ; Caissons de bois remplis de pierres	Martres, Lac des Malbaie, Rivière	TNO (ZEC des Martres)	47° 50' ; -70° 37'
X0001271 ; Contreforts de bois (caissons)	Moreau, Lac Malbaie, Rivière	TNO (Pourvoirie du Lac Moreau inc.)	47° 55' ; -70° 40'
X0001272 ; Caissons de bois remplis de pierres	Carré, Lac Lac Carré, Ruisseau du	TNO (Parc national des Grands-Jardins)	47° 42' ; -70° 47'
X0001277 ; Déversoir libre en enrochement	Malbaie, Étang Malbaie, Petite rivière	TNO (Parc national des Grands-Jardins)	47° 43' ; -70° 45'
X0001280 ; Enrochement - zoné (écran d'étanchéité)	Arthabaska, Lac Sainte-Anne, Rivière	TNO (Parc national des Grands-Jardins)	47° 39' ; -70° 46'
X0001282 ; Caissons de bois remplis de pierres	Pemmican, Lac Sainte-Anne, Rivière	TNO (Parc national des Grands-Jardins)	47° 37' ; -70° 45'

¹² TNO : Territoire non organisé Lac-Pikauba

Tableau 16.9 Liste des barrages présents sur le territoire de la MRC de Charlevoix (suite)

X0001261 ; Caissons de bois remplis de terre	Pikauba, Rivière	TNO (Réserve faunique des Laurentides)	47° 56' ; -71° 22'
X0001273 ; Déversoir libre en enrochement	Eaux Mortes (des), Lac Gourganne, Ruisseau	TNO (Réserve faunique des Laurentides)	47° 32' ; -70° 50'
X0001276 ; Béton-gravité	Jack, Lac à Jack, Ruisseau à	TNO (Réserve faunique des Laurentides)	47° 36' ; -70° 59'
X0001278 ; Déversoir libre en enrochement	Pikauba, Lac Chicoutimi, Rivière	TNO (Réserve faunique des Laurentides)	47° 47' ; -71° 08'
X0001279 ; Terre	Pikauba, Lac Chicoutimi, Rivière	TNO (Réserve faunique des Laurentides)	47° 51' ; -71° 06'
X0001281 ; Déversoir libre en enrochement	Allioux, Lac Sainte-Anne, Rivière	TNO (Réserve faunique des Laurentides)	47° 27' ; -70° 54'
X0001283 ; Déversoir libre en enrochement	Tourangeau, Lac Saguenay, Rivière	TNO (Réserve faunique des Laurentides)	47° 55' ; -71° 14'
X0001284 ; Déversoir libre en enrochement	Talbot, Lac Pikauba, Petite rivière	TNO (Réserve faunique des Laurentides)	47° 53' ; -71° 15'
X0007180 ; Terre	Intermittent, Lac Sainte-Anne, Rivière	TNO (Réserve faunique des Laurentides)	47° 31' ; -70° 52'
X0007182 ; Terre	Sainte-Anne, Rivière	TNO (Réserve faunique des Laurentides)	47° 36' ; -70° 46'

Source : Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Centre d'expertise hydrique, Répertoire des barrages; <http://www.cehq.gouv.qc.ca/barrages/ListeBarrages.asp?region=Capitale-Nationale&Num=03&Tri=No>, Consulté en juillet 2009.

Réalisation : MRC de Charlevoix

16.4.8 INDUSTRIES ET COMMERCES

Les entreprises et les équipements industriels ont toujours exercés un rôle structurant dans l'organisation d'un territoire. Cependant, le développement industriel doit être réfléchi pour éviter ou réduire les possibles conflits de voisinage. Ainsi, l'un des défis de l'aménagement du territoire réside dans l'intégration, dans le milieu d'accueil, des équipements et des infrastructures industriels pouvant susciter des nuisances environnementales ou des modifications sur le paysage tout en favorisation leur réalisation et, à long terme, leur expansion.

Un parc industriel régional a vu le jour à Saint-Urbain. La phase I a su répondre à un besoin et a trouvé preneurs pour ses six premiers terrains offerts. De propriété municipale, on y trouve des terrains de bonnes superficies facilitant le démarrage ou la relocalisation d'entreprises. Actuellement, le parc industriel régional de Saint-Urbain entre dans sa deuxième phase et offre 12 nouveaux terrains. Le projet à terme comprend quatre phases pour un total de 35 terrains.

Du côté commercial, mentionnons que les principaux équipements d'importance sont situés à Baie-Saint-Paul. On y retrouve deux centres commerciaux à l'intérieur desquels ou à proximité de ceux-ci se trouvent principalement des commerces de biens courants (achats fréquents) tels l'épicerie et la pharmacie, des commerces de biens semi-courants dont les produits de vente répondent à des besoins moins fréquents comme l'achat de vêtements, de chaussures, d'accessoires divers et quelques restaurants. Au total, c'est plus de 30 commerces qui se trouvent à l'intérieur de ces deux centres commerciaux. Le boulevard Monseigneur-de-Laval s'est également développé depuis de nombreuses années et s'y sont implantées différents types de commerces, principalement liées à l'automobile, la restauration et à l'hébergement. La rue Leclerc (route 362) est également une artère commerciale composée de plusieurs petits commerces de proximité : bijouterie, quincaillerie, dépanneur, boutiques, etc. Finalement, la rue Saint-Jean-Baptiste (rue principale historique) conserve une vocation commerciale et résidentielle. Malgré sa forte concentration de boutiques touristiques de vente de produits liés aux œuvres d'art, à l'artisanat et aux produits plus raffinés, on y retrouve encore quelques services de proximité comme la poste, des institutions bancaires, une station-service et plusieurs restaurants et terrasses qui participent à l'animation de la rue.

En ce qui concerne les autres municipalités, les principaux commerces et services se situent à l'intérieur des périmètres urbains. Dans le cas de Saint-Hilarion, la traversée de la route 138 dans la municipalité a affecté la localisation de commerces et de services qui ont quitté la rue principale et se sont déplacés en bordure de la route 138. Dans toutes les municipalités on retrouve un petit commerce d'épicerie, un service de poste, une caisse populaire ou un service de guichet automatique en plus de quelques commerces et/ou services particuliers. De par sa situation géographique (au centre des principales localités de la région de Charlevoix) et sa proximité de la route 138, la municipalité de Saint-Hilarion a vu son développement commercial et industriel croître avec les années. On y retrouve notamment une quincaillerie d'importance, deux stations d'essence qui offrent des services de réparation d'automobiles, plusieurs entreprises au rayonnement régional et une scierie appartenant au groupe AbitibiBowater.

Tableau 16.10 Infrastructures d'importance dans le domaine industrie et commercial

Infrastructure industrielle - Localisation -	Municipalité	Superficie totale brute
Secteurs industriels ¹³ en activité : - Route 138. Zones vouées exclusivement à des usages industriels et para-industriels ¹⁴ : - Monseigneur-de-Laval (Suspension Simard); - Chemin de l'Équerre; - Sentier de l'Équerre; - Route 362 (Cap-aux-Corbeaux).	Baie-Saint-Paul	17 hectares; 19 hectares; 15 hectares; 57 hectares.
Activité industrielle importante : - Chantier maritime (Industries Océan inc.)	L'Isle-aux-Coudres	

¹³ Secteur regroupant au minimum trois industries dans un périmètre rapproché.

¹⁴ Zones identifiées à l'intérieur des plans et règlements d'urbanisme des municipalités mais dont plusieurs contraintes (localisation en zone agricole protégée, capacité portante du sol inadéquate, services d'aqueduc et d'égout absents, à proximité de quartiers résidentiels ou de zones récréatives, de tenure privée, etc.) font en sorte que ces espaces sont peu occupés par des activités industrielles.

Tableau 16.10 Infrastructures d'importance dans le domaine industrie et commercial (suite)

Secteurs industriels en activité : - Chemin Cartier / Voie de contournement et environs; - Route 138. Zones vouées exclusivement à des usages industriels et para-industriels : - Chemin Cartier; - Voie de contournement	Saint-Hilarion	23 hectares; 3,6 hectares.
Activité industrielle et artisanale : - Chantier maritime	Les Éboulements	
Parc industriel régional : Phase I (2008-2009) Phase II (2009-2010) Phase III et IV (à venir)	Saint-Urbain	4,1 hectares 7,2 hectares 11,5 hectares
Infrastructure commerciale - Localisation -	Municipalité	Superficie disponible
Centre commercial Le Village Centre commercial 1020	Baie-Saint-Paul	

Réalisation : MRC de Charlevoix, 2009

16.4.9 ADMINISTRATION

Plusieurs institutions publiques ou parapubliques ont un rôle de planification et de gestion des équipements collectifs. D'autres participent activement au développement socio-économique des collectivités grâce à des mesures d'aides ou de soutien aux individus ou aux entrepreneurs de la région. Ainsi, on retrouve dans Charlevoix des bureaux de services d'organismes municipaux, régionaux, de ministères provinciaux ou de juridiction fédérale.

En ce qui concerne la MRC de Charlevoix, la majorité des bureaux administratifs provinciaux ou régionaux sont localisés dans l'agglomération de Baie-Saint-Paul. Le service administratif local présent dans chacune des municipalités, hormis le bureau municipal, est le bureau de poste.

Tableau 16.11 Équipements et infrastructures administratifs régionaux

Équipement / Infrastructure administratif	Municipalité(s)
Municipalité régionale de comté (MRC) de Charlevoix Centre local de développement (CLD) de la MRC de Charlevoix Société d'aide au développement des collectivités (SADC) de Charlevoix Bureau d'information touristique de Charlevoix Bureau d'information touristique de Baie-Saint-Paul Centre local d'emploi (CLE) de Baie-Saint-Paul Carrefour Jeunesse Emploi Chambre de commerce de Charlevoix Commission scolaire de Charlevoix (Centre administratif) CPE du Soleil à la Lune (Bureau coordonnateur pour la MRC) MRNF (Bureau local de la publicité des droits) SAAQ (Point de services) Poste de la Sûreté du Québec Bureau de poste	Baie-Saint-Paul
Bureau d'accueil touristique de L'Isle-aux-Coudres (saisonnier) Bureau de poste	L'Isle-aux-Coudres
Bureau de poste	Les Éboulements
MAPAQ (Centre de services agricoles) Bureau de poste	Saint-Hilarion
Bureau de poste	Saint-Urbain
Bureau de poste	Petite-Rivière-Saint-François
ÉQUIPEMENTS RÉGIONAUX DE MESURES D'URGENCE Centre régional de coordination des mesures d'urgence Services d'appel d'urgence 911	MRC de Charlevoix (Baie-Saint-Paul) <i>Centrale d'appels d'urgence de Chaudière-Appalaches (CAUCA)</i>

Réalisation : MRC de Charlevoix, 2009